

Acte de naissance de Eugène Georges BANCE [26].

Du lundi seize janvier mil huit cent soixante et onze à dix heures trois quarts du matin.

Acte de naissance d'un enfant qui nous a été présenté et reconnu être du sexe masculin, né ce jour, à minuit trois quarts chez ses père et mère en cette ville, cours de la République 3, fils légitime de Alfred Eugène BANCE, conducteur de voiture au chemin de fer âgé de vingt-huit ans, et de Blanche Angelle DEVARIEUX sans profession, âgée de dix-neuf ans quatre mois, mariés à Montivilliers de cet arrondissement, le vingt-sept juin mil huit cent soixante-huit. Lequel a reçu les prénoms de Eugène Georges, sur la déclaration et présentation à nous faite par le père de l'enfant. En présence de François DUFY, âgé de vingt-sept ans, Louis CHAPELLE âgé de trente-quatre ans tous deux conducteurs d'omnibus demeurant au Havre et non parents de l'enfant. Les témoins ont signé avec nous après lecture faite. Le déclarant et les témoins ont signé avec nous après lecture faite le présent acte fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous adjoint au maire du Havre remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil. Au moment de signer le déclarant a dit ne le savoir de interpellé.

Signé: Dufy Chapelle Warin.